

Assemblée Générale du Cercle Saint Louis
Dimanche 15 janvier 2017 11h00 Cercle Saint Louis

Bonjour et Bonne année à toutes et à tous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont particulièrement chers. Merci d'être venus si nombreux, ce dimanche 15 janvier 2017, partager nos joies de 2016, mais aussi nos peines et nos angoisses.

1. Nos peines et nos angoisses

Notre cercle d'Amis pense toujours à ceux qui nous ont quittés. L'année passée avait à peine débuté qu'un très vieil ami du Cercle nous a quittés, qui a laissé sur la scène de la salle Saint Joseph des souvenirs impérissables. Jean Chevallier aimait raconter sa jeunesse à ceux qui venaient lui rendre visite, toujours trop brièvement et trop rarement à son goût. C'est lui qui, un jour, allant à la pêche de bon matin avec un de ses amis, a soudainement entendu un vélo crisser puis s'arrêter près d'eux ; avant même de dire bonjour à Jean, la mère de son copain lui a demandé : « Maurice, as-tu fait ta prière ce matin ? » Plusieurs photos restent de Jean, quelques-unes sont accrochées au mur où on le voit en perruque et habit festonné dans la pièce devenue célèbre, Le Bossu de Paul Féval. Une autre, moins connue, le montre en saint Jean-Baptiste qui était au centre de l'Évangile d'aujourd'hui.

Nous pensons bien sûr à tous ceux qui ne peuvent être avec nous aujourd'hui, que ce soit pour des raisons professionnelles ou pour des souffrances que nous ne pouvons souhaiter que passagères. Nous leur adressons tous nos vœux de prompt rétablissement et nous les assurons de notre soutien indéfectible dans l'adversité. Que leur santé leur revienne rapidement et qu'ils souffrent le moins possible, afin que nous puissions les revoir parmi nous le plus vite possible.

La solidarité des adhérents au Cercle continue d'avoir tout son sens dans ces moments difficiles. N'hésitons pas encore une fois à marquer notre amitié à ceux qui souffrent pour quelque raison que ce soit.

2. Nos joies, nos projets, nos travaux

3.

Chaque année, le Cercle essaie d'être à la hauteur des objectifs que lui ont fixés ses créateurs voici déjà 70 ans et, cette fin d'année 2016, ceux qui portent à bout de bras le tout nouveau Vidéo Club ont réussi à installer ce qu'il manquait à notre salle Saint Joseph, une sonorisation moderne, à la pointe du progrès comme vous pouvez le constater puisqu'on peut parler dans un microphone qui n'a pas de fil, diffuser un fichier à partir d'un ordinateur qu'on commande sans fil, diffuser, comme vous le verrez tout à l'heure, des documents avec une qualité sonore et visuelle hors du commun.

Ils ont réussi cet exploit grâce à un investissement important dans du matériel audio et vidéo, mais aussi grâce à leurs connaissances techniques et à cette idée de créer des animations qui pourront réunir les tout jeunes, les jeunes et les moins jeunes (pas toujours ensemble) afin de passer un moment en toute convivialité. Ils ont même pensé à planifier une activité « Karaoké » pour celles et ceux qui aiment se détendre et se défouler en chantant...

Les projections sont, pour des raisons juridiques, exclusivement réservées aux foyers adhérents du Cercle (parents et enfants, enfants mineurs compris).

Une autre activité nouvelle, c'est l'organisation de balades mensuelles dans notre belle commune qui se termineront sous la forme de retrouvailles au Cercle.

Ce 70^e anniversaire est l'occasion pour le Cercle non pas de regarder derrière lui, mais devant, d'aller de l'avant et de se remettre en question.

Le théâtre, en 2016, a lui aussi innové grâce à la générosité à la fois des spectateurs et des participants (acteurs et bénévoles). Deux chèques ont été remis, l'un à l'école Saint Joseph, pour la soutenir et l'aider dans son développement, l'autre à l'AFELT, l'association des Amis et des Familles d'Enfants atteints de Leucémie ou de Tumeurs.

Cette année, les Showbinois ont souhaité, après huit années de travail acharné pour divertir et faire rire les plus de mille spectateurs, faire « relâche ». Ils ont besoin de recruter et ils demandent à tous ceux qui le souhaitent de se faire connaître et de les rejoindre pour organiser la reprise en 2018. Que vous n'ayez jamais mis les pieds sur une scène ou que vous soyez déjà aguerri dans le théâtre, rejoignez-les : là aussi, vous vivrez des moments de convivialité intenses autour d'un projet commun que permet ce merveilleux outil qu'est la salle Saint Joseph.

Le cinéma, grâce à Familles Rurales et à la Municipalité : plus de 15 films ont été diffusés dans la salle Saint Joseph, dont les plus grands succès de l'année. Le nouvel écran est en place et un système technique ad hoc conçu et mis en place par les spécialistes des travaux aidés par les bénévoles du cinéma. Le Cercle bénéficie également d'un contrat de location à l'année pour la projection d'environ deux films par mois. Les prochaines projections sont annoncées sur le site de Familles Rurales et seront bientôt relayées par le site du Cercle qui vous tient au courant de ce qu'il se passe à Saint-Aubin-de-Luigné. La commune associée de Saint-Lambert-du-Lattay relayera aussi les informations concernant le Cercle et le cinéma.

Il me faut encore rappeler que la fréquentation des actions culturelles dépend de la volonté de chacun de faire vivre cet espace de culture et de divertissement collectif. Ce sont par ailleurs autant d'occasions de convivialité. La qualité acoustique de la salle Saint Joseph ne fait plus de doute et les locations de la salle Saint-Joseph et du Hall du Cercle Saint-Louis nous aident aussi à faire face à nos obligations financières, notamment concernant les impôts fonciers, mais aussi toutes les charges – en augmentation constante – auxquelles le Cercle doit faire face. Il est prévu qu'un spectacle musical en résidence s'installe en juillet prochain dans la salle Saint Joseph avec, à la clé, une représentation gratuite pour les habitants de nos deux communes.

Les travaux dans les locations sont tout aussi importants. Pierrot et André, qui s'en sont particulièrement occupés cette année, vont nous en parler.

André Vitré et Pierrot Denéchaud et les travaux

- Location de M. Boivin : de nombreux travaux attendus ont été effectués (peinture, cuisine, carrelage) et il en reste encore à faire cette année pour rendre ce logement plus digne.
- Location de la Fontaine après le départ de M. Bello : quelques travaux (peinture et isolation) ont été effectués entre le départ de l'ancien locataire (30 juillet) et l'arrivée du nouveau (15 août)
- Aménagements dans la location de Nicole Vigneron : quelques travaux nécessaires ont été confiés à des professionnels, notamment pour changer la porte d'entrée qu'il n'était plus possible de restaurer.

Tous ces travaux apportent du mieux-être dans les locations, ce qui nous permet de remettre notre moral dans le positif.

Comme chaque année pourtant, on attend avec impatience l'état financier de notre Association. Sylvie, toujours soutenue par Léon, a dressé le bilan financier de cette année 2017.

Rapport financier (cf. le PPT)

Il est à noter que les **adhésions doivent être affinées** : le **nombre d'adhérents doit augmenter** pour conserver la crédibilité de notre association face à nos partenaires, notamment la nouvelle commune de Val-du-Layon. Le montant de l'adhésion familiale peut encore cette année rester à 15 €, avec une minoration de 15€ à la première location du hall pour les adhérents. Les acteurs et les bénévoles du théâtre doivent également être adhérents pour des raisons d'assurance. Il est rappelé que les activités du Vidéo Club sont réservées aux seuls membres de l'Association.

Parlez-en autour de vous : nous devons développer notre association...

Il faut également **revoir les loyers**. Le **loyer du Foyer devait faire l'objet d'une revalorisation avec la Municipalité en janvier/février 2016**. Toutefois, la municipalité nous a fait part d'autres projets qui restent pour l'instant sans écho, mais le montant du loyer nous empêche d'entreprendre quelques travaux que ce soit dans ce local, ce que la municipalité et le Cercle, en ces temps de restrictions budgétaires, regrettent beaucoup. Le montant prévisionnel de cette restauration (on a parlé de 50 k€) ne peut être assumé par le seul Cercle s'il n'est pas assuré d'une sérieuse revalorisation du loyer. Les choses en sont donc restées là.

Projets 2017

Les **projets 2016** n'ont pas tous été réalisés et restent encore très dispendieux. Il va nous falloir encore en 2016 trouver des financements nous permettant de les effectuer.

- Rénovation des Toilettes : on n'a pas encore bougé sur ce sujet puisqu'on est en attente des projets de la municipalité concernant la bibliothèque et l'espace jeunesse. Les solutions restent limitées et ont été soumises à l'avis d'experts (faites fonctionner vos relations pour que cela ne coûte que le strict minimum !) avant de demander une autorisation éventuelle et d'effectuer des travaux conformes aux exigences d'accessibilité de 2015. Un dépôt de permis de construire est prévu sur une version antérieure. Le montant prévisible des travaux ne se situera pas au-dessous de 35k€.
- L'isolation des bâtiments (pas de devis, mais réflexion à mener). Le montant prévisible de ces travaux pour la salle Saint Joseph seule serait de l'ordre de 50 k€ car il reste nécessaire de n'utiliser que des matériaux sécurisés du point de vue incendie dans une salle recevant du public.
- Le projet de VMC dans la salle Saint Joseph a été abandonné car trop dispendieux (devis de 11k€) face à d'autres investissements plus urgents pour un apport de confort non assuré.

Les bénéfices dégagés cette année font partie des liquidités nécessaires à notre association pour faire face à de l'imprévu concernant les bâtiments que nous devons gérer de façon autonome. Comme chaque année, nous demandons à la Municipalité de soutenir des activités qu'elle ne peut pas organiser elle-même, faute de lieux dédiés. Gageons que la Minicipalité saura montrer qu'elle compte sur vous pour poursuivre ces activités.

Devant l'ampleur des projets à financer, et puisque notre trésorerie ne nous permet pas de tout concrétiser, tous ces projets ne peuvent pas se réaliser en 2017...

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

Place à cet apéritif déjeunatoire pour lequel vous avez été conviés. Juste après, nous pourrons tester en grandeur nature l'efficacité et la vivacité du Vidéo Club qui invite les adhérents (anciens et nouveaux) à la projection d'un film.